



Direction des Familles et de la Petite Enfance
Mission Familles

2022 DFPE / DASCO 148 - Subventions (163.650 euros) à vingt associations avec convention pour leurs actions visant à resserrer les liens entre les familles et les équipes éducatives d'écoles et collèges situés dans les 10e, 11e, 12e, 13e, 14e, 15e, 16e, 18e, 19e et 20e arrondissements.

PROJET DE DÉLIBÉRATION

EXPOSÉ DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

Le Projet éducatif de territoire (PEDT), dans sa version 2021-2026, offre à chaque enfant et chaque adolescent parisien, de la crèche au collège, un parcours éducatif cohérent et de qualité pour tous les temps, scolaires, périscolaires et extrascolaires pour donner sa pleine ampleur au continuum éducatif et à la complémentarité avec les autres outils existants (schéma parisien de services aux familles, convention territoriale globale, cités éducatives, etc.). La Ville de Paris – ville membre du réseau des villes éducatrices et amie des enfants, le Rectorat, la Préfecture et la Caisse d'allocations familiales (Caf) de Paris sont engagés, depuis 2013, dans cette collaboration pour les jeunes parisiens et leurs familles.

Le resserrement du lien familles-école est nécessaire pour les parents d'élèves afin qu'ils comprennent au mieux le fonctionnement de la vie scolaire et périscolaire (particulièrement lors des périodes passerelles entre la crèche, la maternelle, l'école primaire et le collège), rencontrent plus facilement les enseignants et chefs d'établissement et contribuent - à l'aide des temps développés dans les « espaces parents » autour des thèmes prioritaires : usages du numérique, prévention du harcèlement ou des addictions - à l'élaboration du projet éducatif avec l'ensemble de la communauté éducative. Cela peut-être aussi l'occasion de proposer aux parents de se retrouver pour échanger lors de temps conviviaux et de constituer des réseaux d'entraide. C'est pourquoi le PEDT compte parmi ses axes stratégiques : « développer la place et le rôle des familles » avec comme objectifs : améliorer la communication, favoriser la participation

des parents, accompagner la parentalité, faciliter l'accès aux services d'accompagnement des familles.

Depuis 12 ans, le dispositif « Paris Collèges Familles », copiloté par la Direction des Affaires Scolaires et la Direction des Familles et de la Petite Enfance, va dans ce sens en proposant aux familles de collégiens des actions co-construites par l'ensemble des acteurs de la communauté éducative : rencontres et activités partagées - essentiellement dans les établissements scolaires, et dans des structures de proximité - avec l'aide d'associations tierces.

L'an dernier, ce dispositif concernait 22 collèges et 13 partenaires associatifs.

Après la période de confinement, une reprise globale des actions dans les collèges a été constatée en 2022 conduisant à la mise en place d'activités pouvant préfigurer des espaces parents pérennes.

La dynamique globale « resserrer le lien familles-école » concerne, cette année, 22 collèges pour « Paris Collèges Familles » dont 4 dispositifs renforcés « Super PCF » : le collège Elsa Triolet (13e), le collège Claude Bernard (16e), le collège Méliès (19e) associé au collège Michelet (19e) et le collège Varèse (19^e), et 2 collèges en année blanche. Une cinquantaine d'écoles maternelles, primaires et un collège bénéficient d'actions « parentalité » dont une quarantaine directement associée aux projets développés. Ces établissements sont répartis dans 10 arrondissements. Les projets sont portés par 20 structures (5 centres sociaux et 15 associations). Aussi, il vous est proposé d'accorder, pour l'année scolaire 2022/2023, les subventions aux partenaires associatifs suivants :

- L'association « **Association Belle Ville** » (19e) propose dans le cadre du dispositif « Paris Collèges familles » un partenariat avec le **collège Charles Péguy** (19e). L'action a pour objectif de sensibiliser les élèves et les familles aux questions liées au sexisme telles que l'égalité filles/garçons, l'acceptation des différences, les droits de l'homme, etc. Des ateliers hebdomadaires sur le temps périscolaire permettront aux élèves et aux parents de participer à la création de podcasts allant de l'écriture des textes à l'enregistrement de podcasts. Ces podcasts qui seront diffusés au collège Charles Péguy, sur des réseaux sociaux, des plateformes et présentés dans d'autres structures : école, centres sociaux etc... En 2021 / 2022, 78 élèves de 6e ont été touchés par ce dispositif et tout particulièrement 12 élèves de 6^e et 5^e et leurs parents très impliqués dans le projet.

—L'Association « **Accueil Goutte d'Or** » située dans le quartier de la Goutte d'Or (18e) met en œuvre l'action « **les Samedis des parents** » visant d'une part à accompagner les parents dans leur fonction

parentale en proposant un groupe de parole mensuel soit libre, soit animé par des professionnels de l'accompagnement à la parentalité ou de l'éducation et d'autre part un atelier mensuel d'activités partagées parents/enfants autour des arts plastiques. Cette action cible principalement des familles isolées, monoparentales ou hébergées en structures d'urgence. La Mission Familles soutien cette action pour la première année.

—**L'Association de la Fondation Étudiante pour la Ville (A.F.E.V)** (10e) pour ses actions :

1/ « **Volontaires en résidence dans les écoles primaires** » dans les 11e, 18e arrondissements. Des volontaires en service civique en résidence sont présents de 10 à 15 heures par semaine dans trois groupes scolaires du Réseau d'Éducation Prioritaire :

L'école maternelle des Trois Bornes (11e) pour la première année, **l'école primaire Saint Luc (18e)** pour la troisième année, et **l'école Charles Hermite (18e)** pour la quatrième année. Ces volontaires favoriseront l'émergence de projets collectifs avec les parents et les enfants dans l'école, notamment pour les périodes « passerelle » de la crèche jusqu'au collège. En 2021 / 2022, 40 familles et 504 élèves, dans les écoles Saint Luc (18e), Charles Hermite (18e) et l'école maternelle Présentation (11e) ont été accompagnés y compris « à distance » pendant la période de confinement.

2/ « Paris Collèges Familles » en s'appuyant sur un réseau national d'étudiants bénévoles, l'AFEV va poursuivre l'installation (10/15 heures par semaine) de volontaires en résidence afin de développer des actions pour les familles et leur participation aux événements marquants de l'année scolaire : remise des bulletins, fête du collège, élection des parents délégués, animations de soirées thématiques et cafés des parents, édition d'une newsletter informative et ouverte sur les ressources du territoire au **collège Marx Dormoy (18e)** et au **collège Georges Méliès (19e)**. Ce dernier a bénéficié à titre expérimental d'un « Super PCF » en 2020/2021 et reconduit en 2021/2022. L'objectif était de multiplier par deux les actions au cours de l'année scolaire et de sensibiliser progressivement les différents niveaux (6e à la 3e) pendant 4 ans. Ce collège faisant partie de la « Cité éducative Paris XIX Ouest » avec le **collège Edmond Michelet (19e)**, le « Super Paris Collèges Familles » a donc bénéficié aux deux collèges, chacun ayant accueilli un.e volontaire en résidence. Ils/Elles ont animé des actions vers les familles propres à chaque collège ou communes. Ce dispositif sera reconduit pour la prochaine année scolaire avec de nouvelles actions.

En 2021 / 2022, 14 familles au collège Marx Dormoy, 132 familles au collège Georges Méliès et 131 familles au collège Edmond Michelet ont bénéficié de cet accompagnement.

—**L'Association pour la Prévention, l'Accueil, le Soutien et l'Orientation (A.P.A.S.O)** (14e), pour son « **Espace Famille** » dans le 14e arrondissement.

L'association propose un forum des parents (autour de la parentalité et des périodes passerelles) animé par deux psychologues à raison de dix séances par an. Ce forum des parents a pour vocation principale d'améliorer la communication et les relations intra/extra-familiales, de rapprocher les parents des institutions éducatives et de les soutenir lors des passages de transition des enfants entre les différents établissements scolaires (séances spéciales d'échanges « passerelle » sur l'entrée à la maternelle, en école élémentaire, au collège, etc.). Les séances ont lieu dans le local de l'association ou dans des établissements et organismes partenaires de l'Espace Famille (associations locales, crèches, ludothèque...) situés dans le 14e arrondissement. Des consultations individuelles et familiales peuvent être proposées aux parents qui rencontrent des difficultés particulières. En 2021 / 2022, 37 familles ont participé à ces groupes d'échange.

- **L'Association franco-chinoise Pierre Ducerf** (3e) pour son projet « **favoriser le lien entre l'école et les familles d'origine chinoise par la médiation interculturelle et le soutien à la parentalité** » dans les 10e, 11e, 19e et 20e arrondissements.

Cette association spécialisée dans la médiation culturelle vers les familles d'origine chinoise anime des rencontres de parents lors de permanences hebdomadaires, ou de temps informels « à l'ouverture des portes de l'école », dans treize établissements de quatre arrondissements. Échanges entre parents et membres de l'équipe pédagogique, traduction de documents de communication et médiation interculturelle permettent une meilleure compréhension du fonctionnement de l'école par ces familles. Ces familles sont aussi accompagnées lors des rencontres collectives de parents à l'école. Des ateliers hebdomadaires de français sur des thématiques axées sur l'école et la parentalité sont proposés en complément.

Pour l'année 2021/2022, 100 familles d'origine chinoise ont bénéficié d'un accompagnement.

- **L'association « Culture 2+ »** (18e) pour ses actions :

1/ « **Papothèques** » : les papothèques sont des groupes de parole mensuels principalement en langue africaine, chinoise, et maghrébine, voire multiculturels, pour des parents d'élèves des onze écoles du quartier « La Chapelle », dont 60 % ont une langue maternelle différente du français. Les papothèques pluriculturelles, se déroulant en français, rassemblent les membres d'une même communauté

scolaire pour échanger sur les meilleurs moyens d'assurer une intégration harmonieuse des enfants d'origines différentes. En 2021 / 2022, environ 50 familles ont participé aux papothèques.

2/ « **Accueil des enfants dans leur langue d'origine pour leur première scolarisation en France** » : des parents d'enfants non-francophones entrant en petite section sont accueillis avec des interprètes pour s'approprier les codes de fonctionnement de l'école. En 2022, 50 familles ont bénéficié d'un accueil personnalisé pour leur enfant lors de sa première année de scolarisation en France.

- **L'association « EIDIP » (Écoute Interculturelle dans un Dispositif Inter Psy)** (18e), propose pour la première année, en partenariat avec le **collège Aimé Césaire** (18e), après une initiation l'an dernier, dans le cadre de « Paris Collèges Familles », l'action « mallette des parents » pour créer des liens entre les parents et l'équipe éducative. Ateliers et groupes de parole mais aussi repas interculturels se dérouleront au collège lors des temps forts de l'année. Ils aborderont notamment la vie au collège, les représentations mutuelles des parents et des enseignants, le bien-être des élèves, l'usage des écrans. En 2021 / 2022, 31 familles dont les enfants étaient en SEGPA ont bénéficié de cet accompagnement.
- **L'association « Entraide Scolaire Amicale »** (19e), développe dans le cadre du dispositif « Paris Collèges Familles » un accompagnement scolaire individualisé pour des élèves identifiés par les équipes éducatives. En 2021/2022, 8 élèves et leur famille ont bénéficié de cet accompagnement dans 3 collèges Paul Valéry (12e), Germaine Tillion (12e) Robert Doisneau (20e). Les aléas de la fin de la période covid ont conduit à l'annulation de la majorité des actions collectives. En 2022/2023, l'association poursuit son partenariat avec le **collège Germaine Tillion** (12e) et le collège **Paul Valéry** (12e) et en initie un nouveau avec le collège **Claude Monnet** (13e), en organisant des ateliers pour les parents, les professeurs et les élèves, sur des thématiques définies collectivement à partir de la rentrée. Dans le cadre d'une « année blanche » un accompagnement sera aussi proposé au **collège Pierre Mendès-France** (20e).
- **Le centre social Ourcq de l'association « Espace 19 »** (19e) pour son action :

Super Paris Collège Familles : l'association anime des rencontres et des ateliers au **collège Edgar Varèse** (19e) dans le cadre du dispositif « Super Paris Collèges Familles » démultipliant le nombre d'actions

proposées. Il participe à la réunion de pré-rentrée avec l'équipe éducative et organise différentes actions tout au long de l'année alternant temps conviviaux et actions sur le thème de l'orientation des collégiens. Ainsi plusieurs actions sont prévues : animation d'une soirée conviviale de rentrée pour les parents, initiation à Paris Classe Numérique, mise en œuvre d'ateliers ludiques co-animés par les enseignants, les parents et les animateurs, un forum des métiers et un coaching d'orientation pour les élèves de 4e et 3e, ciné-débats, théâtre-forum, temps de formation sur l'orientation à destination des parents et de l'équipe éducative, temps passerelles avec les écoles élémentaires situées dans le bassin du collège, etc. En 2021 / 2022, 98 familles ont bénéficié de cet accompagnement.

- L'Association HALAYE (18e)** propose de mettre en place des **cafés-débats** d'une durée de 3 heures le samedi matin d'information des familles sur l'usage du numérique pour renforcer le lien familles-école et permettre aux parents de mieux s'investir dans la scolarité de leur enfant. Ils se dérouleront dans deux écoles primaires (Poissonniers et Belliard) et un collège (Berlioz) du 18^e arrondissement. La Mission Familles soutien cette action pour la première année.
- L'Association « La Compagnie à l'Affût »** située Place de la Vénétie (13^e arrondissement) met en œuvre l'action « **Théâtre Forum : Parents-enfants mode d'emploi ?** » visant à soutenir les parents dans leur fonction parentale. L'association propose de mettre en place un parcours de réflexions autour de la parentalité qui s'appuiera sur le théâtre forum et d'autres outils d'éducation populaire dans les centres sociaux Toussarego, Chevaleret, 13 Pour Tous, Maison 13 solidaire, s'adressant aux familles des élèves des établissements scolaires de l'arrondissement. La Mission Familles soutien cette action pour la première année.
- **L'Assemblée Citoyenne des Originaires de Turquie (L'A.C.O.R.T)** (10e) pour son action de « **médiation scolaire** » dans les 10e, 11e, 18e, 19e et 20e arrondissements.
La médiation scolaire crée un dialogue entre les enfants, les parents et l'école, sensibilise les familles à l'environnement scolaire, et les équipes pédagogiques, assistants sociaux et personnels des CMP aux spécificités culturelles de la communauté turcophone. En 2018, compte tenu des sollicitations qu'elle reçoit, l'ACORT a étendu son action de médiation scolaire à des familles de toutes origines et à d'autres arrondissements limitrophes : les 11e, 18e, 19e et 20e

arrondissements. Au cours de l'année 2021, l'action a touché 25 familles.

- L'association « **Le Moulin** », implantée dans le quartier du Moulin de la Vierge, dans le 14^e arrondissement, pour son action « **Rapprocher les familles de l'école Simone Veil** » (14^e). L'association propose de mettre en place des temps de parole et d'échanges entre parents autour de la scolarité de leur(s) enfant(s). Ces groupes de parole sont animés par l'École des Parents et des Éducateurs alternativement dans l'école et au local du Moulin. L'association propose un deuxième volet à ce projet : des ateliers « parents d'élèves », ils permettront d'éclairer les parents sur le système scolaire, ses acteurs, son fonctionnement, ses enjeux, ses attendus selon les niveaux, etc. En 2021 / 2022, cette action a touché 59 familles.

L'association « **Le Moulin** » propose également, pour la deuxième année, un partenariat avec le **collège Alberto Giacometti** (14^e) dans le cadre du dispositif « Paris Collèges Familles ». Elle propose la mise en place de groupe de paroles, d'ateliers thématiques animés par l'École des Parents et des Éducateurs et des ateliers d'échanges et de formation aux outils numériques. Au cours de l'année 2021-2022, l'action a touché 70 familles.

- **L'Association « Le Petit Ney »** située dans le 18^e arrondissement met en œuvre l'action

« Parentalité, petite enfance, liens avec les écoles et les parents d'élèves ». Elle propose de mettre en place un programme d'actions à destination des enfants et des familles : atelier ludique bimensuel, ateliers créatifs au local Ludiney, ateliers livres et jeux dans les crèches et les jardins d'enfants, cafés des parents ponctuels dans des écoles du quartier, espace ressource Parentalité... La Mission Familles soutien cette action pour la première année.

- L'association « **Le Picoulet** » (11^e) propose pour la troisième année dans le cadre du

dispositif « Paris Collèges Familles » un partenariat avec le **collège Lucie et Raymond Aubrac** (11^e) réunissant l'équipe éducative, l'infirmière scolaire, l'animatrice du dispositif « action collégiens », les parents d'élèves et différents partenaires du territoire propose : un forum de rentrée pour les parents des 6^e et 5^e, des rencontres « Café des parents » animées par l'École des Parents et des Éducateurs, des « Rendez-vous » autour de Petits Déjeuners des collégiens (nutrition, équilibre alimentaire), l'organisation de la Fête du collège avec les parents d'élèves, et des acteurs associatifs du quartier.

En 2021 / 2022, les actions aux collèges ont permis de toucher 185 familles

— **L'Association « Les Jeunes Ambitieux »** située dans le 19^e arrondissement met en œuvre un projet intitulé « L'Éducation au service de l'Ambition ». L'objectif de l'association est de permettre aux jeunes des quartiers populaires (10^e, 11^e, 19^e et 20^e) de faire des études ambitieuses et de s'ouvrir culturellement. Pour cela, elle met en œuvre des projets visant à soutenir les jeunes durant leur scolarité (méthodologie de travail, orientation scolaire, sorties culturelles...), à accompagner les parents dans leur fonction parentale (usage des ENT, présentation du système éducatif français, médiation socio-culturelle) et à resserrer les liens intrafamiliaux. La Mission Familles soutient cette action pour la première année.

- L'association « **Osez la médiation** » (15^e) pour les actions suivantes :

1/ « **Chemins de traverse** » : cette action mise en œuvre avec l'équipe éducative, les parents et les associations du quartier, propose un parcours de soutien à l'intégration pour les élèves de 6^e au collège **Madame de Staël** (15^e), leurs parents et leurs enseignants, de façon à acquérir ensemble les codes culturels indispensables à une intégration scolaire et sociale réussie. Le programme comprend des visites de musées ou d'institutions, des conférences et des ateliers dans six domaines : la vie scolaire et l'orientation, l'Histoire, les arts, les Droits de l'Homme et de l'Enfant et la Citoyenneté et l'éducation aux médias. En 2021 / 2022, 25 familles à travers 25 élèves ont bénéficié de ces actions ainsi que 120 élèves et 80 parents auxquels la démarche a été présentée. En raison des conditions sanitaires, une partie des actions a pu être adaptée pour pouvoir se dérouler en ligne tout en gardant un caractère interactif.

2/ Dans le cadre de « Paris Collèges Familles », l'association, poursuit son partenariat avec 4 collèges : le collège **Elsa Triolet** (13^e) – super PCF, le collège **Camille Claudel** (13^e), le collège **Gustave Flaubert** (13^e), le collège **George Sand** (13^e) et le collège **Claude Bernard** (16^e) – super PCF. Au niveau de chaque collège, il s'agit d'impliquer la direction et les membres de l'équipe éducative dans une démarche de partenariat et de coéducation avec les parents d'élèves et les acteurs de quartier par le développement d'échanges et la co-construction d'actions associant notamment les familles les plus éloignées du collège.

En 2021/2022, les actions proposées ont permis de toucher : 30 familles au collège Camille Claudel, 40 familles au collège Gustave Flaubert, 30 familles au collège Georges Sand, 40 familles au collège

Elsa Triolet, 80 familles au collège Claude Bernard, 14 familles au collège Pierre Mendès-France.

Le collège **Elsa Triolet** va poursuivre pour la troisième année, le dispositif « **Super PCF** ». L'objectif étant de multiplier par deux les actions au cours de l'année scolaire et de sensibiliser progressivement les différents niveaux (6^e à la 3^e) pendant 4 ans. Un groupe de parole de parents en présentiel et en distanciel va se poursuivre ainsi qu'un accompagnement du Conseil de vie Collégienne autour du « vivre ensemble ».

Le collège Claude Bernard va continuer pour la deuxième année un « **Super PCF** » avec un collectif de pilotage réunissant l'ensemble de l'équipe éducative et des partenaires sociaux-culturels du quartier et également un groupe pilote parents co-animé par les deux associations de parents d'élèves.

- L'association « **Plus Loin** » (20e) pour ses actions :

1/ « **Resserrer les liens entre les familles et l'école** ».

Cette action propose aux familles du quartier des « Portes du 20e » fréquentant quatre écoles élémentaires : Eugène Reisz, Alquier-Debrousse, Le Clos, Riblette et le Vau. Des réunions d'information visant à familiariser les parents avec les instances démocratiques scolaires, des temps spécifiques permettant aux familles de faire les devoirs, de profiter d'activités ludiques avec leurs enfants et des formations des familles à l'accompagnement scolaire des enfants dans le but de créer un réseau de solidarité entre familles autour de la scolarité. En 2021 / 2022, 12 enfants et leur famille ont très régulièrement bénéficié de ces actions et 61 familles de façon plus intermittente.

2/ Dans le cadre de « Paris Collèges Familles », l'association va initier un nouveau projet « Passerelle pour entrer en 6^e » pour accompagner parents et élèves lors de la transition du primaire vers le secondaire. De nombreuses familles ayant des enfants qui intègrent les collèges à proximité Flora Tristan et Jean Perrin et qui fréquentent l'association bénéficieront de cet accompagnement. Les actions proposées visent à accompagner les parents et les élèves au moment de la transition de l'école au collège. Les pistes de travail envisagées sont les suivantes : visite du collège en famille, groupes de parole de parents d'enfants de CM2 et de 6e.

Pour l'année 2021/2022, une trentaine de familles ont bénéficié des actions programmées dans le cadre du dispositif Paris Collèges

Familles au local de Plus Loin car les activités programmées dans les collèges n'ont pu se mettre en place.

- L'association « **Relais 59** » (12e) pour les actions suivantes dans le cadre de « Paris Collèges Familles » avec le **collège Jules Verne** (12e), l'Espace parents collectif composé de membres du collège, de parents délégués et d'acteurs locaux, propose d'organiser et d'animer échanges, sorties culturelles et événement festif pour les parents du collège ainsi que les futurs élèves de 6^e et leurs parents, permettant de les informer sur la vie au collège et sur des sujets liés à la parentalité. L'association organisera des temps d'information lors des remises des bulletins. En 2021/2022, l'ensemble des 400 élèves et leurs familles ont été sensibilisés au dispositif et 88 parents ont participé aux actions proposées.

Pour la troisième année de ce partenariat avec le **collège Guy Flavien** (12e) l'association propose de continuer le « Café des parents » dans un lieu dédié proche du collège. Cet espace d'échanges proposera des rencontres sur des thématiques définies par les parents, elles pourront être animées par des spécialistes de la parentalité. En parallèle, des sorties culturelles seront proposées aux familles. En 2021/2022, 34 familles ont participé aux rencontres et sorties.

- L'association « **SOS Casamance** » (18e) pour son projet « **aide et soutien à la construction de la parentalité** ».

L'association, propose en lien avec les enseignants et les éducateurs du quartier de la Goutte d'Or, des ateliers visant à accompagner les parents dans leur fonction parentale pour un resserrement du lien familles - école. L'association souhaite donner aux parents la possibilité d'acquérir des outils de communication bienveillante en créant une dynamique de groupe favorisant le partage d'expériences et en sollicitant les compétences de spécialistes de l'éducation. En parallèle, une permanence pour les parents ayant besoin d'être accompagnés plus spécifiquement, est proposée aux familles. Pour l'année 2021/2022, cette action a permis 50 participations des familles.

Enfin, le collège Georges Clémenceau (18e) sera suivi par La **Ligue de l'Enseignement (Fédération de Paris)** en « année blanche » autour d'un projet en émergence d'un espace parents.

Compte tenu de l'impact positif de ces actions auprès des familles parisiennes, je vous propose, Mesdames, Messieurs, d'attribuer, au titre de l'exercice 2022, une subvention d'un montant global de 163.650 euros, selon la répartition suivante :

- Association « Association BelleVille - CSBV » : 3.500 €

- Association « Accueil Goutte d'Or » : 2.000 €
- Association « Association de la Fondation Étudiante pour la Ville » (A.F.E.V) : 24.000 €
- Association « A.P.A.S.O » : 4.000 €
- Association « Association franco-chinoise Pierre Ducerf » : 4.200 €
- Association « Culture 2+ » : 8.000 €
- Association « EIDIP » : 3.500 €
- Association « Entraide Scolaire Amicale » : 10.500 €
- Association « Espace 19 » : 7.000 €
- Association « Halaye » : 4.500 €
- Association « Le Compagnie à l'Affût » : 3.500 €
- Association « L'Assemblée Citoyenne des Originaires de Turquie » (L'ACORT) : 5.000 €
- Association « Le Moulin » : 8.500 €
- Association « Le Petit Ney » : 2.000 €
- Association « Le Picoulet » : 3.500 €
- Association « Les Jeunes Ambitieux » : 2.000 €
- Association « Osez la médiation » : 39.450 €
- Association « Plus Loin » : 18.500 €
- Association « Relais 59 » : 7.000 €
- Association « SOS Casamance » : 3.000 €

Je vous prie, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir délibérer.

La Maire de Paris